



Thinking Africa

NOTE DE RECHERCHE 209 | JUIN 2024

LA DÉMOCRATIE SUBSTANTIVE À L'ÉPREUVE DE LA DÉMOCRATIE ÉLECTORALE ET DES GUERRES NOUVELLES EN AFRIQUE.

Auteur

Jean-Marc Segoun, docteur en Science politique de l'Université Paris-Nanterre et chercheur affilié au réseau Canadian Network for Research on Terrorism, Security and Society.



@thinkingafrica



@thinkingafrica1



www.thinkingafrica.org

Résumé

Dans un contexte africain marqué par des crises électorales, l'expérimentation d'une démocratie substantive serait une alternative de prévention et de résolution des conflits. Elle permettra aux États africains de faire face aux nouvelles formes de violences transfrontalières, aux terrorismes locaux et internationaux. Penser une démocratie substantive, c'est réinvestir les sentiers de l'éducation, et la sécurité humaine afin de contribuer à une politique de préservation de la vie et de l'environnement.

Mots clés: Démocratie substantive, Guerre Nouvelle, Afrique.

Abstract

In an African context marked by electoral crises, experimentation with substantive democracy is proving to be an alternative means of conflict prevention and resolution. It will enable African states to deal with new forms of cross-border violence and local and international terrorism. Thinking about substantive democracy means reinvesting in the paths of education and human security, in order to contribute to the preservation of life and the environment.

Keywords: Substantive Democracy, New War, Africa.

Thinking Africa

Institut de recherche et d'enseignement sur la paix



@thinkingafrica



@thinkingafrica1



www.thinkingafrica.org



Introduction

La démocratie comme mode de gouvernance a longtemps été associée aux aspects électoraux et procéduraux et à sa capacité de proposer des modes pacifiques et institutionnels de résolution des conflits. Toutefois, dans certains espaces géographiques africains, la multiplicité des conflits électoraux ne cesse d'interroger l'efficacité des démocraties électorales et leurs rapports aux vivants. Dans cette dynamique, les crises post-électorales deviennent des indicateurs qui permettent de questionner les capacités des démocraties procédurales à protéger la vie et à en prendre soin au-delà des antagonismes politiques.

Ainsi, l'idée de réintroduire une dimension de sacralité de la dignité, comme substance imprescriptible dans la démocratie s'avère une urgence. Ce postulat nous permet de définir, la démocratie substantive comme une démocratie de la dignité humaine, réfutant toute forme d'essentialisation de l'individu au rituel du vote. Cette nouvelle approche de la démocratie substantive va au-delà d'une conception mécanique de la participation politique, qui longtemps s'est résumée à la collecte de donnée désagrégée, dont la finalité est de contribuer à la fabrique de reproduction d'élites.

D'où, l'urgence de recourir à la démocratie substantive, comme alternative. Celle-ci devrait intégrer l'offre politique comme un modèle de construction de la société. Ce processus devrait consister préalablement à susciter un débat collectif sur la nécessité de réinventer un nouveau contrat politique dans certaines sociétés africaines aux trajectoires complexes, marquées par les problématiques du troisième mandat, des coups d'État, et dont les acteurs majeurs sont parfois les forces armées reconverties en professionnels de la politique¹.

Toutefois, la pertinence de la démocratie procédurale et la question de l'impartialité des institutions étatiques sont des sujets majeurs qui interpellent les sociétés africaines. Si nous observons les divers modes d'accession au pouvoir politique, qu'ils soient par des élections légitimes, des élections contestées, ou des coups d'État, il en ressort que le défi commun est la capacité des institutions politiques à créer des espaces de sécurité collective durable. Dans un tel contexte, s'engager dans une analyse sur un potentiel bilan de la démocratie électorale et procédurale en Afrique est un exercice complexe.

Néanmoins, pour Mamadou Gazibo, toutes analyses nécessiteraient une prise en compte des trajectoires des pays. « Dans certaines les transitions politiques bloquées sont des facteurs explicatifs de l'inefficacité de la démocratie sous toutes ses variantes. Ce sont des pays affectés par un conflit, le déclenchement d'une transition est subordonné au retour à la paix»².

1 Ceux qu'Achille Mbembe appelle les cadets sociaux, des jeunes parfois désœuvrés mis à l'écart dans certaines sociétés politiques africaines; <https://achac.com/tribune/afrique-france-la-fin-dun-cycle-historique>

2 Gazibo, Mamoudou. Le bilan du processus de démocratisation In: Introduction à la



Cette réflexion de Mamadou Gazibo trouve sa pertinence dans l'analyse des transitions politiques au Sahel interrompues³ par l'argument de l'urgence de lutter contre le terrorisme. L'argument du défi sécuritaire prime sur le rétablissement de l'État de droit. Dans un tel contexte, l'urgence de rétablir l'intégrité territoriale, conditionne la tenue d'élection présidentielle par les militaires au pouvoir au Mali et au Burkina Faso⁴. Cette tension entre sécurité et démocratie, nous permettra de réfléchir dans une première partie sur les défis sécuritaires de la démocratie substantive et deuxièmement sur son expérimentation comme facteur de prévention des conflits électoraux.

I. Les guerres nouvelles : des menaces contre une consolidation de la démocratie substantive

Le projet d'une démocratie substantive nécessite la mise en œuvre des politiques citoyennes pour la réduction des inégalités sociales, qui représentent les causes majeures des guerres civiles. Penser une démocratie substantive, suppose comprendre la nature des guerres, les causes endogènes, l'analyse des nouvelles conflictualités et les modes de mobilité de celles-ci. Cet effort intellectuel permet de comprendre les logiques des acteurs ; leurs rapports à la violence, leurs objectifs ; les ressources politiques, économiques et militaires dont ils disposent pour s'affronter, et pour détruire les efforts de construction des institutions politiques solides.⁵

politique africaine [online]. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2010 (generated 30 mars 2024). Available on the Internet: <<http://books.openedition.org/pum/6390>>. ISBN: 978-2-8218-9809-7. «*Dans les pays effondrés comme la Somalie, on ne peut pas parler de démocratisation en l'absence d'État et de structures centrales. Non seulement une portion du territoire (Somaliland) a pris de fait son indépendance, mais le contrôle politique dans ce qui reste du pays est éclaté entre des seigneurs de guerre et des islamistes qui torpillent les initiatives d'instauration d'une autorité centrale. Dans la deuxième sous-catégorie, on trouve les pays dans lesquels l'instabilité latente conduit à une sorte de pourrissement, le régime restant autoritaire (Rwanda, Éthiopie, Érythrée) ou essayant de normaliser le jeu sans qu'il soit vraiment transparent (Ouganda). Dans la troisième sous-catégorie, se trouvent les pays qui parviennent à un accord de paix menant ensuite à des élections (Sierra Leone, Mozambique, Liberia, Angola)*».

3 Nous faisons référence aux transitions militaires au Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Guinée.

4 On assiste à une forme de personnalisation d'ouverture "Vers une démocratie substantive en Afrique" avec Achille Mbembe. Une personnalisation du pouvoir politique, l'usage de la force, couplée à la corruption suffisent pour gouverner, février 2024.

5 Figure principale de l'approche économique des conflits armés, Paul Collier est un économiste de la Banque Mondiale qui, avec Anke Hoeffler, a théorisé sur l'économie politique des guerres entre 1965 et 1999. Paul Collier défend la thèse selon laquelle les rebelles sont motivés par un « agenda économique », toutes analyses des dynamiques de conflits ne devraient donc pas se limiter aux déclarations des rebelles mais devraient s'intéresser à leurs actes



À cet effet, il ressort de la littérature deux courants dans l'analyse des « guerres nouvelles ». L'un est porté par l'historien Van Creveld et le politiste Herfried Münkler, et le second par l'universitaire Mary Kaldor.

Van Creveld, dans son ouvrage intitulé « Les transformations de la guerre »⁶, met l'accent sur la généralisation des guerres civiles et des nouvelles menaces comme le terrorisme et des conflits de basse intensité et leurs effets de transformation dans des sociétés marquées par un contexte géopolitique multipolaire.

En effet, les conséquences des interventions internationales entre mars et octobre 2011 en Libye, ont fait du Mali, un foyer du terrorisme international. Le terrorisme est une forme de conflictualité, appartenant aux guerres nouvelles, et est destructeur de tout projet en lien avec la démocratie substantive.

Au Mali, la mobilité des groupes armés et les attaques terroristes de la région de Kidal (nord) vers les régions de Mopti (centre) et ensuite vers Bamako (sud) ont fragilisé les dispositifs de décentralisation gouvernementale entrepris depuis plusieurs décennies. Les efforts politiques liés à la réforme des régions, le renforcement des capacités des autorités gouvernementales et militaires afin de garantir la participation politique et une démocratie du vivant, ont été fragilisés par la présence des groupes armés. Ainsi, une démocratie du vivant est un projet fragile dans un espace de mobilité de violences. Néanmoins, ces formes de violences ne sont pas spécifiques à l'Afrique.

Mary Kaldor qui, s'inspirant des conflits armés du Nagorny-Karabakh et de la Bosnie, dans son ouvrage « New and Old War »⁷, s'est illustrée comme une référence des « guerres nouvelles ». Elle associe les « guerres nouvelles » à une ère de la mondialisation et de la multi-coopération. Cette mondialisation est également marquée par un renforcement et une libéralisation des

pendant la guerre. L'« agenda économique » étant au centre de leurs motivations, ils sont guidés par l'accumulation et la prédation des ressources. Les travaux de Paul Collier et Anke Hoeffler proposent une analyse économique des conflits armés dans laquelle la prédation et l'accumulation des ressources jouent des rôles fondamentaux. Ils établissent une frontière radicale entre la rébellion et la protestation pacifique. Cette distinction se résume à la dualité entre greed/grievance (avidité/doléance). Pour Paul Collier, les risques de conflit sont réels lorsqu'une société d'un point de vue démographique a un fort potentiel de jeunes personnes âgées entre 15 et 24 ans sans activités, et moins éduqués. Ces derniers seront des potentiels recrues des rebellions. Ainsi, le fait d'avoir dans une société une jeunesse fragilisée par un fort taux de chômage, pourrait faire basculer cette société dans des formes de crises politico-militaires. Ces jeunes selon Collier sont attirés par les matériels, et des avantages économiques que peuvent leur offrir la rébellion contrairement à la société. Ainsi, l'entrée ou le recrutement dans une rébellion est liée à une analyse des coûts et un choix rationnel de changement de trajectoires sociales pour les jeunes dont les conditions socio-économiques sont précaires.

6 Creveld Van, *Les transformations de la guerre*, Du Rocher, Paris, 1998, 318 p.

7 Kaldor M., *New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era*, Cambridge, Polity Press, 1999.



moyens. Désormais, les acteurs sont multiples et s'allient sur la base d'Accords de défense régionaux et internationaux. Dans sa réflexion sur les « guerres nouvelles », Mary Kaldor développe l'idée selon laquelle il existe des éléments distinctifs entre les anciennes guerres et les nouvelles guerres. Elle développe des idées qui constituent le centre de sa réflexion :

- « Les politiques des idées portent sur des projets tournés vers l'avenir. Elles tendent à être englobantes, c'est-à-dire à incorporer tous ceux qui soutiennent les idées en question. [...] Les politiques identitaires, elles sont plutôt fragmentées, tournées vers le passé, et exclusives. [...] »
- Les guerres avec et pour la population opposée aux violences contre la population. Alors que les anciennes guerres auraient bénéficié d'un très fort soutien populaire, les nouvelles en seraient dépourvues et ne se soucieraient d'ailleurs guère de la population ; elles se distingueraient au contraire par leur violence, parfois extrême, contre les civils. [...] »⁸

Mary Kaldor, soutient l'idée selon laquelle : « Les anciennes guerres étaient plus autarciques et centralisées, elles pouvaient survivre sur leurs propres forces et sans recourir à l'extorsion »⁹. Cette analyse de Mary Kaldor fait référence au diamant du sang, « blood diamants », et à la problématique de l'économie de la guerre lors des conflits en Sierra Léone entre 1991 et 2002. Ces anciennes guerres étaient financées sur des fonds propres, à la différence des nouvelles guerres qui ont une dimension internationale et transfrontalière, et mobilisent de nombreux acteurs pouvant déstabiliser les États, et freinent un éventuel projet de consolidation des démocraties substantives.

Pour Marchal Roland et Christine Messiant. « Les guerres nouvelles sont mondiales, dispersées, transnationales et mobilisent tout à la fois le marché noir, le pillage, l'aide extérieure,

8 Idem.

9 Voir également : Marchal, Roland, et Christine Messiant. « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigmes », *Critique internationale*, vol. n° 18, no. 1, 2003, pp. 91-112. Pour Stathis N. Kalyvas : « *D'une part les informations sur les guerres nouvelles sont généralement incomplètes et partiales ; car certains arguments sont basés sur des preuves biaisées provenant de rapports journalistiques qui accordent peu d'importance aux propres revendications des insurgés concernant le but de leur mouvement. D'autre part, les recherches historiques et la reconstruction des faits sur les guerres antérieures ont tendance à être négligées. Cette situation est aggravée par le fait que la fin de la guerre froide a privé les analystes des catégories claires qui avaient rendu possible un codage ordonné, bien que finalement imparfait, des guerres civiles. En fait, la distinction établie entre les conflits de l'après-guerre froide et leurs prédécesseurs peut être attribuée davantage à la disparition des catégories conceptuelles disponibles qu'à l'existence de différences profondes* ». KALYVAS, Stathis N. "New" and "Old" Civil Wars: A Valid Distinction?, *World Politics*, Vol. 54, No. 1 (Oct., 2001), pp. 99-118., Cambridge University Press.



la diaspora et l'aide humanitaire. Elles se nourrissent toujours du détournement du bien public, du pillage et de la prédation. Et cette prédation est fortement internationalisée, greffée notamment sur les circuits de trafics internationaux »¹⁰.

Les travaux de Donald Horowitz sur le lien entre ethnicité et conflictualité, remettent en cause la thèse de Mary Kaldor sur le fait que les conflits ethniques sont propres aux « guerres nouvelles ». Donald Horowitz a démontré le fait qu'il existait bien avant la guerre froide des conflits ethniques qui reposaient sur des conceptions hiérarchiques des groupes ethniques dans certaines sociétés¹¹. Le sahel est une illustration de la mobilisation ethnique dans les dynamiques de conflits entre éleveurs et agriculteurs. Nous pensons que la dimension ethnique des conflits est un facteur d'amplification des guerres nouvelles, fragilisant la conception de l'État-nation et fait du pays une cible du terrorisme tant local qu'international.

En revanche, dans de nombreuses guerres en Afrique de l'Ouest (au Libéria, en Sierra-Léone, en Côte d'Ivoire), les populations ont été à la fois victimes et bourreaux. Cela s'explique par le fait que la plupart des conflits armés ont un caractère ethnicisé, car ils opposent des groupes ethniques à certaines communautés.

Ainsi, le conflit politique se transpose au sein des groupes ethniques et crée les confrontations. L'une des différences mises en lumière entre les nouvelles guerres et les guerres anciennes est le fait que certaines mobilisent la question identitaire, tandis que d'autres axent leur argumentation sur une certaine idéologie.

En Côte d'Ivoire, la question identitaire a été assimilée à un discours sur la marginalisation. En effet, au regard du caractère ethnicisé du champ politique, la question identitaire a été utilisée pour rationaliser et justifier l'exclusion de certains groupes ethniques. Ce discours ethnique et identitaire s'est appuyé sur une idéologie de la justice et de la réparation sociale et économique. Les groupes armés se sont positionnés comme des acteurs qui apportaient une solution à des actes d'injustice, de gouvernance politique et économique défailante.

En faisant référence aux origines du terrorisme; Coutau-Bégarie Hervé, assimile le terrorisme aux guerres nouvelles. Il conçoit le terrorisme comme une forme de contestation, un projet très ancien qui a connu des mutations et des transformations. « Le terrorisme va renaître à partir des années 1970, comme expression la plus extrême du nihilisme contemporain plutôt que comme projet politique (RAF en Allemagne, Action directe en France, Brigades rouges en Italie), mais il sera également remis au service de causes minoritaires ou nationales (Fatah palestinien, IRA

10 Marchal, Roland, et Christine Messiant. « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigmes », *Critique internationale*, vol. n° 18, no. 1, 2003, pp. 91-112.

11 Horowitz Donald, *Ethnic Groups in Conflict*, Berkeley: University of California Press, 1985.



en Ulster, ETA basque, FLB breton). Dans les années 1980, le terrorisme nihiliste d'extrême gauche sera à peu près jugulé, certains terrorismes politiques glisseront vers le banditisme (FNLC corse) ou les trafics mafieux (FARC en Colombie). Dans les années 1990, le relais sera pris par le terrorisme fondamentaliste islamique et par de nouveaux mouvements séparatistes (UCK au Kosovo, Tigres tamouls au Sri Lanka, mouvements tchéchènes, Front Pattani en Birmanie, Front Rohringa en Thaïlande...) »¹².

Le terrorisme nihiliste d'extrême gauche et toutes ses ramifications ont un agenda suprématisiste et de servitude et ne sont pas une idéologie. Ainsi, penser une démocratie substantive dans un contexte de menace des guerres nouvelles, nécessite une reconsidération des clés de lectures du terrorisme et des violences transfrontalières.

II. La démocratie substantive : une forme de prévention des guerres nouvelles

La redéfinition et la ré-conceptualisation de la démocratie devraient permettre de reconsidérer son essentialisation liée à la tenue de l'élection. Cette démarche est majeure dans la prévention des conflits électoraux et des fraudes électorales. Ainsi, les indicateurs d'appréciation de la démocratie dans un pays devraient reconsidérer la notion du long terme et non se limiter aux élections comme moment suprême de la démocratie.

L'un des critères d'une démocratie substantive est le dialogue et la capacité du pouvoir en place à créer un environnement favorable à la sécurité humaine. Dans toute démocratie, la rupture du dialogue favorise les diverses formes de manifestation et des répressions des forces de l'ordre.

L'expérience ghanéenne du dialogue politique démontre que la capacité de négociation politique est fondamentale pour la démocratie substantive. Au Ghana, «les plaintes de l'opposition concernant les élections de 1992 ont été prises en considération lors de l'organisation des élections de 1996. Une nouvelle liste électorale plus complète a été établie et les bureaux d'inscription ont été dotés d'agents du gouvernement et des partis d'opposition. Tous les observateurs se sont accordés à dire que la Commission électorale du Ghana avait réussi à organiser des élections crédibles en 1996»¹³.

12 Coutau-Begarie, H. (2009). Guerres irrégulières : de quoi parle-t-on ? *Stratégie*, 93-94-95-96(1-2-3-4), 13-30. <https://doi.org/10.3917/strat.093.0013>

13 Trebilcock, Michael and Chitalkar, Poorvi (2009) "From Nominal to Substantive Democracy: The Role and Design of Election Management Bodies," *The Law and Development Review*: Vol. 2: No. 1, Article 8.



Au-delà des bilans mitigés de la démocratie électorale en Afrique, certains pays essaient de progresser. Si nous faisons référence « au système de gouvernance électorale au Botswana s'est traduit par une satisfaction générale à l'égard de l'administration des élections et la légitimité du processus électoral du Botswana est perçue comme élevée, tant au niveau national qu'à l'extérieur »¹⁴.

La neutralité des organismes en charge de la gestion du processus électoral est une condition fondamentale pour garantir un climat de sécurité et d'inclusivité des différentes tendances politiques. Au-delà des fondamentaux liés à la gouvernance et à la justice électorale, la démocratie substantive est une politique globale du vivant, garantissant le droit à la respiration et à la vie des populations dans leurs diversités. Celle-ci devrait valoriser une politique de l'habitabilité et de l'inclusion afin de réduire les formes d'inégalités. Penser une ingénierie de préservation de l'espèce humaine qui devrait prendre en compte la protection de l'environnement, de la faune et de la flore et lutter contre toutes les formes de captation libérale¹⁵.

Cette préservation de l'environnement implique la garantie des droits primaires dans les sociétés africaines afin de comprendre les enjeux et les défis du climat. Ainsi, les populations éduquées et formées deviennent des alliées d'une démocratie de la résistance juste, et luttent contre les politiques d'extraction des multinationales. L'éducation est un enjeu dans la détermination des futurs réalistes dans les sociétés africaines.

Dans le même ordre d'idée, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans son rapport institutionnel sur le développement humain en 2005, stipule que : « L'éducation, l'accès à l'eau et le respect de la diversité sont des outils puissants pour éviter les conflits, alors que les privations et la discrimination peuvent engendrer le ressentiment et la violence »¹⁶.

La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant de 1989 et la Charte africaine

14 Idem.

15 Achille Mbembe, "Le droit universel à la respiration," *AOC*, 4 June 2020, aoc.media/opinion/2020/04/05/le-droit-universel-a-la-respiration/ "En Afrique, en particulier, et dans bien des régions du Sud du monde, extraction énergivore, épandage agricole et prédation sur fond de bradage des terres et de destruction des forêts continueront de plus belle. L'alimentation et le refroidissement des puces et des supercalculateurs en dépendent. L'approvisionnement et l'acheminement des ressources et de l'énergie nécessaires à l'infrastructure de la computation planétaire se feront au prix d'une plus grande restriction de la mobilité humaine".

16 Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) : *Rapport sur le développement humain*, 2005.



de l'Organisation de l'Union Africaine relative aux droits et au bien-être de l'enfant de 1990, définissent comme enfant « tout être humain âgé de moins de 18 ans »¹⁷.

Pour Paul Collier, les risques de conflit sont réels lorsqu'une société d'un point de vue démographique a un fort potentiel de jeunes personnes âgées entre 15 et 24 ans sans activités, et moins éduquées. Ces derniers seront des potentiels recrues des rébellions. Ainsi, le fait d'avoir dans une société une jeunesse fragilisée par un fort taux de chômage pourrait faire basculer cette société dans des formes de crises politico-militaires. Ces jeunes selon Collier sont attirés par les matériels, et des avantages économiques que peut leur offrir la rébellion contrairement à la société. Ainsi, l'entrée ou le recrutement dans une rébellion est lié à une analyse des coûts et un choix rationnel de changement de trajectoires sociales pour les jeunes dont les conditions socio-économiques sont précaires.

A contrario, une société composée majoritairement d'une jeunesse instruite, bien éduquée, le risque que cette jeunesse s'engage dans une rébellion armée est moindre dans la mesure où, ces jeunes ont des moyens pour vivre dignement et des conditions de vie meilleure. Les gouvernements à travers des mécanismes de redistributions équitables peuvent prévenir contre les rébellions et réduire les risques des crises politico-militaires. Paul Collier dans son analyse, met l'accent sur le fait qu'une société ayant plus de ressources naturelles a de fortes chances d'être confrontée à des crises du fait de l'exploitation illégale desdites ressources. Cette exploitation constitue « l'agenda économique » des rébellions.

17 « La définition utilisée par la communauté internationale est plus large et inclut tout individu de moins de 18 ans, garçon ou fille, utilisé par des forces ou groupes armés en tant que combattant, espion, messenger, porteur, cuisinier, esclave sexuel (le) ou pour toute autre tâche de soutien aux forces et groupes armés. Cette définition permet donc d'inclure toute forme de participation des enfants aux conflits, qu'elle soit directe ou indirecte ». Azar, Mia-Rose. « Les enfants soldats dans le monde arabe », *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 105, no. 1, 2012, pp. 41-52.

Conclusion

Nous pensons que la démocratie, qu'elle soit substantive ou procédurale, devrait s'inscrire dans un idéal de sacralisation de la vie humaine en faisant du droit à la respiration¹⁸ et à la vie, des impératifs existentiels. Dans cette démarche d'analyse constructiviste, il s'avère que les fondamentaux de cette substance démocratique, d'une part devraient consister à repenser un rapport au vivant à partir d'un universalisme inclusif¹⁹. D'autre part, garantir une sécurité humaine durable²⁰ dans des espaces géographiques en mutation constante et des sociétés marquées par des changements de régimes politiques parfois illégitimes.

Pour une politique de transition de la démocratie électorale à une démocratie substantive nécessite une gouvernance de la dignité humaine, favorisant le circuit de distribution et de protection du droit à la sécurité et l'imprescriptibilité du droit à la vie. La volonté politique et le respect des règles sont des alternatives pour assainir et humaniser la démocratie électorale en une démocratie du vivant et cela nécessite une politique de la responsabilité pour réarmer la pensée, par l'éducation.

18 Achille Mbembe, "Le droit universel à la respiration," *AOC*, 4 June 2020, aoc.media/opinion/2020/04/05/le-droit-universel-a-la-respiration/

19 Référence aux réflexions critiques du philosophe Paulin Houtondjin sur le relativisme universalisme, euro-centré qui est une fabrique de l'exclusion des peuples.

20 La notion de sécurité humaine a été promue pour la première fois dans le Rapport sur le développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de 1994 : « *Le concept de sécurité fait depuis trop longtemps l'objet d'une interprétation restrictive, le cantonnant à la sécurité du territoire face aux agressions extérieures, à la protection d'intérêts nationaux face à l'étranger, ou à la sécurité de la planète face à la menace d'un holocauste nucléaire. Il s'applique davantage aux États-nations qu'aux personnes.* » Programme des Nations unies pour le développement humain (PNUD), Human Development Report 1994, New York, 1994 (version française disponible sur hdr.undp.org/reports/global/1994/fr/hdr_fr_1994.pdf).



Bibliographie

ARTICLES SCIENTIFIQUES

AZAR, Mia-Rose. « Les enfants soldats dans le monde arabe », Les Cahiers de l'Orient, vol. 105, no. 1, 2012, pp. 41-52.

CREVELD Van, Les transformations de la guerre, Du Rocher, Paris, 1998, 318 p.

Kaldor M., New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era, Cambridge, Polity Press, 1999.

KALYVAS, Stathis N. "New" and "Old" Civil Wars: A Valid Distinction?, World Politics, Vol. 54, No. 1 (Oct., 2001), pp. 99-118., Cambridge University Press.

GAZIBO, Mamoudou. Le bilan du processus de démocratisation In: Introduction à la politique africaine [online]. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2010 (generated 30 mars 2024).

HOROWITZ Donald, Ethnic Groups in Conflict, Berkeley: University of California Press, 1985.

COUTAU-Begarie, H. (2009). Guerres irrégulières : de quoi parle-t-on ?. Stratégique, 93-94-95-96(1-2-3-4), 13-30.

MARCHAL, Roland, et MESSIANT Christine . « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigmes », Critique internationale, vol. no 18, no. 1, 2003, pp. 91-112.

MBEMBE Achille, "Le droit universel à la respiration," AOC, 4 June 2020, aoc.media/opinion/2020/04/05/le-droit-universel-a-la-respiration/

TREBILCOCK, Michael and CHITALKAR, Poorvi (2009) "From Nominal to Substantive Democracy: The Role and Design of Election Management Bodies," The Law and Development Review: Vol. 2: No. 1, Article 8.

ARTICLE DE PRESSE

MBEMBE, Achille : « Le recul de la démocratie en Afrique est aussi le résultat d'une formidable atonie intellectuelle » (lemonde.fr)

Thinking Africa

Institut de recherche et d'enseignement sur la paix



@thinkingafrica



@thinkingafrica1



www.thinkingafrica.org

RAPPORT INSTITUTIONNEL

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de 1994? New York, 1994
(version française disponible sur <hdr.undp.org/reports/global/1994/fr/hdr_fr_1994.pdf>).

Thinking Africa

Institut de recherche et d'enseignement sur la paix



@thinkingafrica



@thinkingafrica1



www.thinkingafrica.org